

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre travaille actuellement, comme le député le sait, à la préparation de programmes de création d'emplois, centrés essentiellement sur les jeunes. D'autres programmes sont étudiés par le ministre des Finances et seront dévoilés au moment de la présentation du budget.

Le gouvernement a déjà commencé à prendre certaines décisions économiques difficiles en vue de ramener notre déficit à des proportions raisonnables, d'affronter la réalité de la situation internationale en matière d'énergie, et de s'attaquer à d'autres problèmes avec lesquels le pays est aux prises, l'objectif étant de restaurer la confiance et de rétablir la croissance de l'économie canadienne qui sont les seules garanties à long terme de la création d'emplois pour les Canadiens.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INCIDENCE DES HAUSSES DU PRIX DU PÉTROLE SUR L'INFLATION ET LE CHÔMAGE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Le ministre a contesté certains chiffres que le premier ministre de l'Ontario avait avancés, mais il ne saurait contester ceux qui ont été publiés aujourd'hui et qui indiquent que le chômage a augmenté dans tout le Canada, en particulier dans les deux plus grandes provinces industrialisées, soit l'Ontario et le Québec. Les Canadiens, il n'y a pas de doute, en ont plein le dos du chômage.

Étant donné que le ministre a déjà reconnu que sa propre politique des taux d'intérêt élevés a contribué à accroître le chômage, est-il prêt à concéder que, si le gouvernement en fait à sa tête et augmente le prix du baril de pétrole de \$4 à \$5 l'année prochaine, les Canadiens connaîtront à la fois un taux d'inflation et un taux de chômage à double chiffre?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pour répondre à l'honorable député que j'ai vu en fin de semaine dans la brume de Terre-Neuve, brume qui ne semble pas s'être dissipée tout à fait de son esprit . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: . . . je dirai que si la Chambre adopte la politique des prix des ressources énergétiques, que le gouvernement du Canada préconise les Canadiens seront satisfaits et enchantés que le gouvernement prenne en main la situation énergétique dans le dessin d'assurer l'autonomie de notre pays en ce domaine, de façon que le Canada ne dépende plus d'aucun autre pays et ne risque plus de voir ses approvisionnements coupés à un moment donné, avec les hausses de chômage et des prix que cela pourrait entraîner.

Questions orales

Aussi le député et les Canadiens devraient-ils être contents que le gouvernement ait agi avec fermeté. Si le prix de l'énergie doit augmenter l'année prochaine . . .

● (1425)

Des voix: Si?

M. Crosbie: La politique n'a pas encore été arrêtée.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Il n'y a pas encore d'accord. Les honorables représentants sauront ce qui se passe d'ici une quinzaine. Mais si le prix de l'énergie monte, le coût de la vie s'en ressentira sûrement. Personne ne saurait le nier; il y aura des répercussions. Nous présenterons alors un programme de compensation pour aider surtout les gagne-petit et neutraliser en quelque sorte les effets de cette hausse du prix de l'énergie.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler au ministre des Finances que c'est le premier ministre qui s'est perdu dans la brume; moi je suis arrivé à Terre-Neuve.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Comme les chiffres indiquant que 17,000 Canadiens ont été mis à pied le mois dernier ont été publiés par son gouvernement, peut-être les acceptera-t-il, s'il refuse ceux du gouvernement conservateur de l'Ontario. Hier, à la Chambre, le ministre de l'Expansion économique régionale a déclaré, et je cite:

. . . tant que les taux d'intérêt resteront aussi élevés, je ne vois pas d'amélioration importante qui puisse stimuler la construction.

Le ministre nous dira-t-il s'il est d'accord avec ce qui me semble être une observation honnête, exacte, de la part du ministre de l'Expansion économique régionale. En ce cas, que compte-t-il faire à cet égard?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je dois tout d'abord dire au député que je suis déçu qu'il n'ait pas signalé le fait que le chômage, à Terre-Neuve, qui était de 14.1 p. 100 le mois passé est tombé à 14 p. 100.

Une voix: Ça fait toute une différence!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Après désaisonnalisation.

M. Crosbie: Je suppose qu'il n'a pas signalé ce fait lors de son voyage à Terre-Neuve. En ce qui concerne . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: C'est une amélioration que le député n'a pas vantée lorsqu'il est allé de ce côté.

Des voix: Oh, oh!